

## Comité Technique Académique du 16 janvier 2017 : préparation de la rentrée 2017.

*Délégation de la FSU : Noëlle Villeneuve, Yvan Ginesta, Pierre Priouré, Bernard Schwartz, Sylvain Lagarde, Marc Faget.*

Pour le premier degré, la dotation académique est de 141 emplois supplémentaires.

La répartition des postes par département :

	Constat Élèves 2016	Prévision Élèves 2017	Écart 2016/2017	P/E 2016	E/C 2016	DOTATION EN POSTES R2017	P/E 2017
ARIEGE	11881	11692	- 189	5,82	21,37	0	5,91
AVEYRON	17958	17695	- 263	5,76	21,33	0	5,85
HAUTE-GARONNE	118574	17695	+ 1614	5,10	24,32	+ 122 (+3 postes acad)	5,13
GERS	13696	13608	- 88	5,89	20,78	0	5,92
LOT	12075	11986	- 89	5,92	21,18	0	5,97
HAUTES-PYRENEES	16672	16455	- 217	5,76	21,29	0	5,84
TARN	29870	29803	- 67	5,21	23,73	+ 10	5,25
TARN ET GARONNE	24034	23905	- 129	5,30	23,36	+ 4	5,35
Missions académiques						+ 2	
ACADEMIE	244760	245332	+ 572	5,35	23,15	+ 141	5,39

### L'analyse de la FSU :

Dans le premier degré, la hausse démographique reste largement positive même si elle tend à se stabiliser. La dotation de 141 postes pour le premier degré est significativement en baisse par rapport à celle de l'an dernier. Cette dotation permettra de répondre aux priorités comptables que le rectorat a retenues et qui se centrent sur la gestion des flux d'élèves. Cela permettra de ne pas dégrader le taux d'encadrement, voire de l'augmenter très légèrement mais la priorité au primaire annoncée au début du quinquennat ne se traduira pas par une amélioration significative dans le quotidien des écoles. En effet, sur la question du remplacement, de la formation continue, de la mise en place de dispositifs plus de maîtres que de classes et de classes d'accueil des moins de trois ans et des RASED, les départements n'auront qu'une très faible marge de manœuvre. A ce sujet la

FSU est opposée à la fermeture et la concentration d'écoles rurales et de montagnes qui auraient pour but de dégager des moyens d'enseignement dans les départements ruraux.

### **Réponses de la rectrice :**

Mme la Rectrice estime que les créations d'emplois sont exceptionnelles. Pour elle, l'académie a été dotée au-delà de son évolution démographique. La situation sociale et la ruralité de l'académie ont été prises en compte par le ministère.

Pour le premier degré la dotation est supérieure à la démographie. Les retraits de postes prévus par les protocoles ruralités (Ariège, Aveyron, Gers, Lot, Hautes-Pyrénées) ne se feront pas grâce à une enveloppe exceptionnelle de 100 emplois, budgétisés par le ministère et dont 5 postes vont être donnés à l'Académie. C'est ainsi que le ministère a abondé la dotation académique initialement prévue de 126 à 141. Donc tous les départements ruraux de l'académie ne se voient pas retirés de postes. La marge nouvelle doit servir exclusivement à des mesures qualitatives (PDMQDC, brigades de remplacement). La rectrice pense qu'il peut y avoir des avenants aux protocoles pour acter les « non retraits » de postes et poursuivre la contractualisation en notifiant les visées « qualitatives ».

Au sujet des contractuels, la Rectrice annonce qu'il y a un projet d'augmenter la dotation académique au CRPE. Cela aura pour effet de limiter l'appel aux contractuels. Il y a actuellement 50 contractuels dans l'académie, principalement dans la Haute-Garonne.

Saisine du CHSCT académique par le CTA : les délégués du personnels proposent un vœu demandant la saisie du CHSCT au sujet des nombreux refus des temps partiels sur autorisation et des difficultés de remplacements sur la les conditions de travail et la santé des personnels. Vote FSU, FO, CFDT, FO, UNSA pour.